

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RIGIDBNY
TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MARDI 24 septembre 2024 – 19H00
À LA CASERNE DES POMPIERS DE BÉCANCOUR
(8275, Boul. Bécancour, Bécancour)**

Étaient présents pour les municipalités

Monsieur François Page	Aston-Jonction
Monsieur Claude Lefebvre	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur François St-Germain	Grand St-Esprit
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Madame France Trudel	Nicolet
Madame Sandra St-Amour	St-Célestin Paroisse
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Lévrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Jean-Luc Boisclair	Sainte-Perpétue
Monsieur François Rousseau	Saint-Léonard d'Aston
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Madame Sophie Martimbeault	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lemire (maire)	Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
Monsieur Mario Demers	Sainte-Sophie-de-Lévrard

En l'absence du délégué de Wôlinak, formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux.

Étaient aussi présents : Monsieur Mario Lacroix, directeur général, secrétaire-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidence, Madame Céleste Simard souhaite la bienvenue aux administrateurs et la réunion débute à **19h00**.

2024-09-38 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Sylvain Jutras
Appuyé par M. Jean-Luc Boisclair
Il est unanimement résolu
D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

Adopté

**2024-09-39 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 juin 2024 à 19h00
(Pièces déposées)**

Sur proposition de Mme Ginette Deshaies;
Appuyé par Mme Sandra St-Amour;
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 18 juin 2024 tel que rédigé.

Adopté

**2024-09-40 4- FINANCES
(Pièces déposées)**

4.1.1 Acceptation des comptes du 1^{er} juin au 31 août 2024, pour un montant de
1 641,743.17 \$

Sur proposition de Monsieur Yvon Potvin
Appuyé par Madame Ginette Deshaies
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période
s'étendant du **1^{er} juin au 31 août 2024** pour un montant de **1 641,743.17 \$**

Adopté

DÉCOULANTS ET QUESTIONS

- NICOLET, 4^{ième} ÉCOCENTRE : Une entente est en voie d'être établie avec la MRC de Nicolet pour le remboursement des frais annuel de celui-ci. Cette entente devrait être valide pour trois (3) années soit 2024-2025 et 2026 après quoi des mesures pérennes devront être établies pour le long terme.

Une piste de solution visant l'équipe, le maintien de l'offre de service et favorisant l'implication municipale sera à l'étude au cours des trois (3) prochaines années.

- Prendre note que les résolutions 2024-36 et 2024-37 présent au cours du dernier CA n'ont pas été appliquées pour donner à tous les changements survenus dans les derniers mois. Ce sont les résolutions concernant l'entente avec VIRIDIS au montant de 13,5K\$ afin de produire les plans de l'usine et la prévision budgétaire de 31,6k\$ comme marge de manœuvre pour les expertises.
-

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Signature du contrat de douze (12) mois avec Gesterra concernant les plastiques agricoles.
 - Les demandes de déclaration du nombre d'unités par les municipalités ont été envoyées.
 - Les sacs de feuilles seront encore rémunérés à la hauteur de 0,50\$/sac pour les municipalités qui se sont inscrites par formulaire auprès de la RIGIDBNY. Veuillez noter que par le passé, différentes ententes ont été établies pour la récupération des sacs de feuilles, les montants sont diminués d'environ 50%, tout en les laissant accessibles pour cet automne. Une révision à long terme devrait avoir lieu en 2025.
-

5- RESSOURCES HUMAINES

5.1 Les démarches et évènements des derniers mois

DÉMARCHES

- Tentatives infructueuses d'embaucher un chargé de projet tout au long du printemps.
- 18 juin : recherche personne en administration avec expérience municipale.
- 8 juillet : début poste de support estival par Yves Boisvert formation sur 1 semaine.
- 10 juillet : entrevue de Christine Champagne et début contrat prévu au cours de septembre.
- 12 juillet : Démission de Joanie.

5.2 Orientations à court terme

- 16 juillet : Devancer le début de Christine et obtient 2 jours de formation avec Joanie. Marie supervisera l'intégration du 22 juillet au 31 octobre (dans un premier temps).
- Négociation entreprise avec Yves pour un contrat à long terme en septembre.
- Préparer les contrats de Christine et Yves en septembre.
Dans les deux (2) cas, un période de probation de six (6) mois débutant en juillet.

L'orientation à long terme sera révisée après la probation.

2024-09-41

5.3. Salaires proposés

5.3.1 Yves Boisvert : 27\$/heure, Yves a un très bon CV; semaine de 28 heures, pour 39K\$/année.

Une résolution sera nécessaire à l'effet de préparer son contrat et les clauses s'y rattachant.

2024-09-42

5.3.2 Christine Champagne : 27,50\$/heure, Christine a un bon CV; semaine de 24 heures, pour 34K\$/année.

Une résolution sera nécessaire à l'effet de préparer son contrat et les clauses s'y rattachant.

Sur proposition de Mme France Trudel
Appuyé par M. Mario Demers
Il est unanimement résolu

Que la RIGIDBNY accepte de produire et autoriser les contrats d'embauche incluant les clauses s'y rattachant de Monsieur Yves Boisvert et de Madame Christine Champagne.

CLAUSES

- Dans les deux (2) cas, il y a une période de probation de six (6) mois se terminant au début janvier 2025.
- Au contrat de Madame Champagne, il a été mentionné qu'à la fin de la période de probation et après évaluation, il aurait une petite hausse salariale.

Adopté

2024-09-43

5.4 FORMATION

C'est Marie Poirier qui forme et formera la plupart du temps ces deux (2) employés. Je recommande, dans un premier temps, pour Madame Poirier une prime de 5%, soit 1\$/heure pour la durée de la période de probation.

Une résolution sera nécessaire afin de confirmer et autoriser la prime de Madame Poirier.

Sur proposition de Monsieur Denis Croteau
Appuyé par M. Tommy Gagné-Dubé
Il est unanimement résolu

Adopté

6.1 Marge de crédit temporaire de 500K\$ pour 12 mois

- RECYC-QUÉBEC nous a déjà remis 250K\$, sur le montant total de la subvention.
- Le 340K\$ réservé pour ce projet de la RIGIDBNY a été déplacé du fonds de roulement au cours des derniers mois et placé en réserve pour ce projet.
- Au cours du dernier quart de l'année 2023, nous avons terminé l'année avec une marge en deçà du 340K\$. Il faut comprendre que le montant qui ramène nos états financiers au-delà du 1M\$ de liquidité provient du retour de la compensation de RECYC-QUÉBEC pour nos dépenses de frais de recyclage qui arrive dans notre compte qu'au mois de mars de l'année subséquente. Donc, nous manquerons de liquidités en fin d'année.
- Nous aurons aussi à payer les fournisseurs pour le dernier 250K\$ de RQ avant qu'ils nous les remboursent.
- 250K\$ devrait être suffisant pour se faire.
- Pour le remboursement, il y aura le retour de 250K\$ de RQ et l'impact des retours de ÉEQ tel qu'expliqué en C.A. l'automne dernier. Donc, nous recevrons en mars 2025 le montant déclaré à RQ en juin 2024 et qui provenait des dépenses de toute l'année 2023. Cependant à partir de 2025, nous serons remboursés à l'intérieur de deux (2) trimestres. Les dépenses du premier trimestre devraient être payées avant la fin du deuxième trimestre. Donc, nous devrions avoir reçu 350K\$ avant la fin de juin 2025 en plus du montant de ± 1,3M\$ de l'ancienne compensation.

Une résolution est nécessaire à l'effet de demander deux (2) soumissions à des instituts financiers, pour ce montant.

De plus, il est probable que nous devions faire parvenir un rapport de notre auditeur afin de confirmer le tout.

Sur proposition de François Rousseau
Appuyé par Ginette Deshaies
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte de faire la demande d'emprunt temporaire au montant de 500K\$ pour un terme de douze (12) mois.

Adopté

6.2 Communication d'informations de Monsieur François Rousseau, représentant de Saint-Léonard-d'Aston.

Monsieur François Rousseau, nous a expliqué les démarches du projet de modernisation de l'écocentre de St-Léonard d'Aston, leur échéancier ainsi que quelques photos de l'avancé des travaux

2024-09-45

7. AUTRES DOSSIERS À COUVRIR POUR LA FIN 2024

7.1 Il y aura 6 à 8 appels d'offres à faire sur SEAO d'ici le début de l'année 2025, en plus de 2 à 4 négociations gré à gré à produire au cours de la même période. Bien que le dossier soit enclenché et que nous prévoyons impliquer notre équipe à fond dans ces dossiers, il est utopique de penser que nous y parviendrons.

7.2 Bien que nous ayons prévu deux (2) contrôles par STRATZER, il serait préférable de penser qu'une banque d'heures de 25K\$ sera nécessaire pour y arriver.

Une résolution est nécessaire à l'effet de prévoir une banque d'heures de 25K\$ pour effectuer la validation par STRATZER des SEAO.

Sur proposition de Mme Sandra St-Amour
Appuyé par Monsieur Sylvain Jutras
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte de prévoir une banque d'heures de 25K\$ dans le but que la firme STRATZER effectue le contrôle et la validation des SEAO.

Adopté

2024-09-46

8- MATIÈRES ORGANIQUES

8.1 Création de la SEM

8.1.1 L'impact de ne plus créer de SEM

Perte d'expertise

- Plan, devis, appel d'offre;
- Technologique, estimation de coûts;
- Terrain, bâtisse, emprunt, matière, marché.

ATTENDU QUE ce support devra provenir de l'externe.

8.2 Appel d'offres long terme SEAO

8.2.1 Les modèles d'appel d'offres long terme et l'étude technico-économique

8.2.2 Préparation des devis et contrats à long terme

- Option « pouvoir négocier un partenariat » si la Régie pouvait créer un partenariat;
- Option de rachat de l'installation ou clause de transfert automatique;
- Option d'ajout de volume externe, ex. : MRC de l'Érable (diminution des coûts);
- Notion de qualité des matières à l'intrant;
- Notion de qualité des produits générés à l'extrant;
- Disposition ou non des matières : déchets ultimes, matières organiques et recyclables;
- Délai minimum pour le lancement de l'appel d'offres, de 120 à 150 jours (1^{er} février 2025) ou 190 à 225 jours (1^{er} mai 2025)
- Délai de démarrage de l'opération, 3^{ième} trimestre 2026 – 4^e trimestre 2026.

LE PLUS IMPORTANT : DÉMONSTRATION DE TRANSPARENCE envers tous les soumissionnaires.

- Laisser tomber la terminologie d'usine, PHASE 1 et PHASE 2 et surtout le TMB (TRIOM ROBOTICS OU SHOC);
- Le remplacer par station de transfert ou l'on va à la fois retirer les sacs mauves (la phase 1 uniquement) et récupérer des recyclables;
- Nous devons trouver un terrain conforme.

Possibilité de planifier une rencontre à nos bureaux avec Mme Sandra Messih Stratzer et M. Pier-Olivier Fradette Lavery le 8 ou le 15 octobre prochain, 19h00

8.2.3 L'expertise et les options

- 1- Travailler à la pièce, comme la dernière année avec le tandem, STRATZER et LAVERY, compliqué et long sur le plan légal.
- 2- Tenter l'option, si possible gré à gré avec la FQM, afin de faire une demande de service d'expertise clé en main, tel que recommandé par le MAMH, pour l'ensemble du projet.

Sur proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyé par Monsieur Denis Croteau
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte de faire une demande de service d'expertise clé en main auprès de la FQM.

Adopté

2024-09-47

9- VARIA

PL-42 / Projet de Loi sur le harcèlement

Sur proposition de Monsieur Claude Lefebvre
Appuyé par Madame Sophie Martinbeault
Il est unanimement résolu

D'adopter la politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail.

Adopté

10. QUESTIONS DU PUBLIC Aucune

11. HUIS CLOS Aucune

PROCHAINE RÉUNION (CONSEIL RÉGULIER) FIXÉ au mardi, 22 octobre 2024, à 19H00 à la SALLE Joseph-Ovide rousseau, (180, rue Mgr-Panet, Nicolet)

2024-09-48

12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 21H29

Sur proposition de Monsieur Denis Croteau
Appuyé par Madame Fannie Boisvert
Il est unanimement résolu

Levée de l'assemblée à 21h29



Céleste Simard
Présidente



Mario Lacroix
Directeur général, secrétaire-trésorier